

RISQUES CHIMIQUES

Prévention du risque chimique
1er degré



PUBLIC VISE

Travailleurs manipulant des substances ou préparations dangereuses telles que définies dans le Code du Travail, ou travaillant dans un lieu où elles sont stockées ou utilisées.

Représentants du personnel au CHSCT, ou délégués du personnel.

OBJECTIFS

A la fin de cette formation, le stagiaire sera capable de connaître et d'évaluer les risques spécifiques des produits dangereux, d'évaluer les risques, de maîtriser les actions de prévention adaptées et de répondre aux exigences réglementaires.

PROGRAMME DE FORMATION

Enseignements théoriques

- Principes de la prévention des risques chimiques.
- Risques liés aux Agents Chimiques Dangereux (ACD) :
 - Effets sur la santé.
 - ACD classés Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques (CMR).
 - Atmosphères inertes.
 - Incendie et explosion.
- Pictogrammes de sécurité (Système Général Harmonisé - ONU).
- Etiquetage des produits et Fiches de Données de Sécurité (FDS).
- Equipements de Protection Individuelle.
- Déversements accidentels.
- Secours en cas d'exposition.
- Vidéos.

Enseignements Pratiques

- Etudes des FDS et de l'étiquetage des ACD de l'établissement.
- Identification des produits et des mesures de protection in situ.

Références réglementaires

Risque chimique :
Articles R4412-38 et R4412-39 du Code du Travail.

Formation à la sécurité :
Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.

Pré-requis

- Aucun

Durée

- 1 jour

Qualification

- Attestation de formation

Nombre de participants

- 12 maximum

Conditions matérielles

- Salle, tables et chaises,
- Mur clair pour projection,
- Tableau papier ou tableau effaçable.

Equipements à mettre à disposition **par le client** :

- FDS des ACD utilisés dans l'établissement.

Notes

Cette formation obligatoire issue du Code du Travail ne constitue pas l'habilitation N1 de l'UIC.